

# 19 MARS 2024

## GRÈVE ET MANIFESTATION FONCTION PUBLIQUE



### **Urgence salariale dans la fonction publique – d’État, hospitalière, territoriale : grève et mobilisation unitaire le 19 mars**

Les organisations syndicales mosellanes de la fonction publique Cfdt, CFE-CGC, CGT, FAFPT57, FO, FSU, Solidaires, UNSA condamnent l’absence de toute perspective de mesures générales d’augmentation des rémunérations dans la fonction publique, dans un contexte d’inflation forte et durable.

Considérons les faits : entre le 1er janvier 2000 et le 1er mars 2024, l’inflation est de 49%. Aujourd’hui, pour retrouver la valeur réelle du point d’indice de janvier 2000, en euros constants, il faudrait revaloriser le point à hauteur de 28,5%.

Rappelons qu’en 1983, le gouvernement de l’époque avait déjà remis en cause une des règles fondamentales du statut général des fonctionnaires : l’indexation de la valeur du point d’indice sur l’inflation. C’est cette décision désastreuse qui a permis par la suite le décrochage grandissant de la valeur du point d’indice par rapport à l’inflation.

C’est cette politique qui a conduit à ce que plus d’un million d’agents de la fonction publique soient au Smic, avec des carrières réduites à peu de chagrin et des qualifications non reconnues, risquant en outre de créer des divisions et de nouvelles inégalités, notamment entre les femmes et les hommes.

Refusant de répondre aux revendications sur la question des rémunérations et des conditions de travail, le président de la République a réaffirmé la nécessité d’une loi, « historique » pour la fonction publique, visant selon lui à mieux reconnaître le « mérite ».

À cela s’ajoute une coupe de 10 milliards cette année pour les ministères, c’est-à-dire pour les fonctionnaires chargés de mettre en œuvre les politiques publiques.

Les organisations syndicales condamnent ces décisions, tant sur le fond que sur la forme : les agentes et les agents ne sont aucunement dans l’attente d’un quelconque « mérite » mais d’une rémunération qui leur permette de vivre dignement de leur travail et qui soit prise en compte pour le calcul de leurs pensions. Elles et ils sont aussi dans l’attente des moyens pour accomplir les missions qui sont les leurs dans de bonnes conditions, y compris dans l’intérêt de la population.

Une telle situation est intenable. Elle n’a assurément rien d’inéluctable. Les services publics et leurs personnels sont la clé de voûte des droits collectifs et non la variable d’ajustement d’une dette qui n’est celle ni des salariés ni de la population ! L’argent doit aller aux services publics, pas à l’allègement des charges patronales et aux politiques d’austérité, condition selon le ministre B. Le Maire de tous les réarmements !

### **Il y a urgence à obtenir satisfaction sur les revendications salariales et statutaires :**

- revalorisation immédiate de la valeur du point d’indice et rattrapage des pertes de pouvoir d’achat depuis janvier 2000
- rétablissement de l’indexation des traitements sur l’inflation
- retrait du projet présidentiel de loi de salaire au mérite dans la fonction publique
- restitution des 10 milliards soustraits au budget 2024

## MANIFESTATION À METZ

### 14H30 PLACE DE LA GARE

(des bus sont organisés en intersyndicale au départ de Moselle-Est et de Sarrebourg)